

Les mini et maxi-pouces

VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

**3 - 12
ans**



**Du 13 au
24 avril 2026**



Horaires :

de 8h45 à 11h45 et/ou de 13h45 à 16h45

Repas : de 11h45 à 13h45

Accueil possible à partir de 6h45 et jusqu'à 18h30

**Inscriptions sur le portail famille
à partir du samedi 21 mars,
jusqu'au dimanche 29 mars.**



**Beaupreau
en-Mauges**

VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE
Commune déléguée

Programme pour les mini-pouces (3/6 ans)

« Le bal des ailes »



Lundi 13 avril

Drôle d'oiseau
(bricolage)



Mardi 14 avril

Déploie tes ailes
(motricité à la salle de sport)
Merci de prévoir une tenue adaptée.



Mercredi 15 avril

Fais ce qu'il te plaît

Jeudi 16 avril

La chasse aux insectes
(grand jeu)

Vendredi 17 avril



**Direction la ruche :
sortie aux Miels Mary**

MATIN + PIQUE-NIQUE OBLIGATOIRE



« Le carnaval des ombres »

Lundi 20 avril

Fresque des ombres
(bricolage)

Mardi 21 avril



**Voyage au pays des
sons avec intervenante
musicienne**

MATIN + PIQUE-NIQUE OBLIGATOIRE



Mercredi 22 avril

Fais ce qu'il te plaît

Jeudi 23 avril

On fait le clown
(motricité)



Vendredi 24 avril

Le théâtre des ombres

Programme pour les maxi-pouces (6/12 ans)

« Kermesse et cotillons »

Lundi 13 avril

En route pour
la kermesse

Mardi 14 avril

Multi-jeux

Mercredi 15 avril

Fais ce qu'il te plaît

Jeudi 16 avril

La gourmandise
(gaufres, barbe à papa)



Vendredi 17 avril

Grand jeux des champions
à la salle de sport

Merci de prévoir une tenue adaptée.

JOURNÉE + PIQUE-NIQUE OBLIGATOIRE



« Carnaval et chocolat : la fête des p'tits gourmands »

Lundi 20 avril

Transforme ton espace :
l'art du carnaval

Mardi 21 avril

 La brigade des Maxis chefs :
viens préparer la veillée !



Merci de venir chercher
votre enfant à 20h30



Mercredi 22 avril



Carnaval des enfants
de Cholet
(l'après-midi)

Jeudi 23 avril



Apprentis chocolatiers...
à vos tabliers
(avec les chocolats Réauté)

MATIN + PIQUE-NIQUE OBLIGATOIRE



Vendredi 24 avril

Prêt... partez... les
aventuriers à vélo
(rallye photos)



Tarifs

Tarifs comprenant petit déjeuner,
goûter, encadrement et frais pédagogiques

Quotient familial CAF / MSA	0 à 600 €	601 à 750 €	751 à 900 €	901 à 1 100 €	1 101 à 1 500 €	1 501 € et + et non allocation	Panier repas	 Supplément temps fort	 Supplément veillée
Tarif 1/4h	0,38 €	0,44 €	0,50 €	0,52 €	0,54 €	0,58 €			
Forfait							3 €	3 €	3 €

- Les pique-niques des 17, 21 et 23 avril sont à apporter dans un sac à dos isotherme. Seul le temps de présence-encadrement (2h) est facturé mais pas le panier repas.
- Facturation au 1/4 d'heure et minimum obligatoire : de 8h45 à 11h45 et/ou de 13h45 à 16h45

! Le paiement se fait à réception de la facture. Si vous souhaitez utiliser des chèques CESU et que vous payez habituellement vos consommations en prélèvement automatique, merci de le préciser au service lors de votre réservation. Une facture est envoyée aux parents le mois suivant.

Inscriptions

Les inscriptions se font **sur le portail famille**, aux dates proposées avec un dossier complet. **Les enfants inscrits seulement pour les sorties ne seront pas prioritaires.** Merci de votre compréhension.

Pour les nouvelles familles, **faire une demande d'accès au portail famille** sur www.beaupreauenmauges.fr, rubrique Mes démarches > Inscrire son enfant > S'inscrire aux services liés à l'enfance.

Règlement de fonctionnement de l'accueil de loisirs à télécharger sur :

www.beaupreauenmauges.fr

rubrique Mon quotidien > Grandir >
Participer à des activités extra-scolaires >
Accueils de loisirs

Contact

Valérie DEVY, directrice de l'accueil de loisirs
Pauline PECQUERY, directrice adjointe
Tél. 02 41 30 10 63
enfancevilledieu@beaupreauenmauges.fr
Maison de l'Enfance "L'île des enfants"
10 allée des Jardins - VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE
49450 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

Cet accueil de loisirs est un service organisé par la ville de Beaupréau-en-Mauges. Il bénéficie du soutien financier de la CAF et de la MSA.

